

Bulletin Communal

n° 95
1^{er} trimestre 2013

MARCHE - EN - F A M E N N E

Editeur responsable : M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45 - 6900 Marche-en-Famenne



Gérer nos déchets

- réduire
- trier



Les candidatures pour
LE PARCOURS D'ARTISTES
sont à envoyer pour
ce 22 mars 2013 et seront
soumises à la sélection du jury.
Infos sur www.marche.be
Inscriptions : Anne Vanderborgh
parcours.artistes@marche.be
084/32.00.91

Le WOMAN RACE aura lieu le 18 MAI
dans le cadre de Sports en Marche :
www.womanrace.be

FABRICANT



Laurent MATAGNE
 42, rue Noël 1944
 B-6900 VERDENNE
084/31 56 41



au
p'tit coin
tranquille

Pierre-Xavier de Ville

LOCATION DE WC MOBILES
0474 47 58 67

Votre mutualité près de chez vous !

Ouvert du mardi au samedi matin.

Conseillers mutualistes, service social, service pensions
 Énéo, Altéo, J&S, Sésame, diététique, podologie,
 centre auditif, ateliers Bien-être, neuropsychologie,...

Avenue du Monument 8A1
 6900 Marche
 084 320 911 – www.mc.be




Carrefour
market




Alimentation - Spécialiste du frais



084/31.30.76

PLACE AUX FOIRES - AVENUE DU MONUMENT
 PRÈS DE CHEZ VOUS ! AU CENTRE DE MARCHÉ

BRICO

UN PEU DE NOUS, BEAUCOUP DE VOUS



Tout pour le bricolage & le jardin

084/31.37.37

CHAUSSÉE DE LIÈGE, 51
 AU CENTRE COMMERCIAL "Le Carmel" À MARCHE

Edito



On a beau le regretter mais c'est ainsi : notre société produit d'énormes quantités de déchets de toute nature et ce constat nous impose d'en gérer les conséquences dans l'intérêt de tous. Le sujet est tellement important que nous y avons déjà consacré cinq bulletins communaux : deux en 1999 (dont un numéro spécial sur le compostage), d'autres ont suivi en 2001, 2003 et 2006.

Les choses avancent peu à peu car nous sommes de plus en plus conscients qu'un tri minutieux est un incontournable devoir collectif. Beaucoup s'y adonnent avec soin, d'autres moins bien et certains - hélas - pas du tout !

Notre but aujourd'hui est triple : rappeler les buts poursuivis, montrer comment on peut alléger son propre travail comme celui des différents intervenants et - soyons clairs - avertir les incorrigibles trouble-fête qu'il faudra bien, si nécessaire, intervenir avec fermeté.

En 2001,
un dossier sur le même sujet partait du constat suivant :

« Nous avons fait un calcul pour la commune de Marche en 1999 : si tous les déchets que nous avons remis au camion de ramassage avaient été entassés sur toute la surface de la place aux Foires, cela aurait donné l'équivalent d'un énorme volume de 15 mètres de haut »

et ceci, plus interpellant :

« Environ 10 % des duo-bacs distribués [en 1999] n'ont jamais été remis au camion de ramassage. Même si on peut trouver une explication plausible pour l'un ou l'autre cas, il n'est pas normal que 700 duo-bacs n'aient jamais été proposés à la vidange. (...) Certains n'ont donc pas hésité à se délester de leurs déchets auprès d'une poubelle publique ou ailleurs, ou en les brûlant. ».

Où en sommes-nous 12 ans plus tard ?

La quantité de déchets évacués via votre duo-bac en 2011 était de 6139 m³, donc une **diminution sensible** ; cela constitue tout de même un bloc de déchets de 33 mètres de long sur 20 mètres de large et 9 mètres de haut, un volume équivalent à la chapelle Saint-François à la rue Victor Libert...

Par contre - et c'est grave - la proportion des duo-bacs non utilisés n'a pas changé. **Il y a toujours 10 % de la population qui se déleste de ses déchets ailleurs que dans ses duo-bacs ou au parc à conteneurs !**

Antérieurement, ces déchets atterrissaient dans les poubelles publiques mais depuis quelques années, force est de constater que les pollueurs n'hésitent plus à s'attaquer à nos espaces verts et nos bordures de routes !

Sommaire

Pages 3, 5, 7, 8, 9, 10

Dossier :
Gérer nos déchets :
l'affaire de tous !

Pages 11, 12, 13

Communiqués

Pages 14, 15, 16

BC nouvelles

Pages 17, 18, 19

Agenda

RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon)
tél. 084/31.23.27 - gunther.giet@marche.be

MERCI

A Marc Lemaire et à Hubert Neu pour la relecture.

Ce bulletin communal est édité par le Collège communal de Marche.

MISE EN PAGE

Punch Communication sprl

Rue St-Isidore, 1A - Z.I. de Marloie
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084.31.17.17
info@punchcommunication.be
www.punchcommunication.be

punch
COMMUNICATION

DU 15/01 AU 30/04/2013

NOTRE MAISON NEUVE À MARCHE-EN-FAMENNE AUX MEILLEURES CONDITIONS!

"Nous en profitons
pour investir dans
la brique"



*Offre soumise à conditions

061 53 12 16 - 084 22 17 04
www.thomas-piron.eu



CONDITIONS
MAISONS À SAISIR
IRRÉVERSIBLES

Maison 3 façades
sur terrain de 665 m²
DISPONIBLE DE SUITE

227 500 €
APD
HORS FRAIS ET TAXES - REMISE DÉDUITE



CONDITIONS
MAISONS À CONSTRUIRE
EXCEPTIONNELLES

Maison 3 façades
sur terrain de 363 m²

188 500 €
APD
HORS FRAIS ET TAXES - REMISE DÉDUITE

**A VENDRE: Maisons en cours de construction
et terrains avec ou sans projet de construction**

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
Rue du Stade à Aye

Lundi, mercredi & vendredi de 15 h à 18 h.
Samedi de 13 h 30 à 16 h 30.

Et sur rendez-vous.

THOMAS & PIRON
Construire en toute confiance



QUALIAS

Bandagisterie Orthopédie Optique

Partenaire Mutualité chrétienne

Avenue du Monument 8
6900 Marche

Bandagisterie-Orthopédie

Tél. 084 320 901

Optique

Tél. 084 320 900

Nouvelle adresse

Puériculture

Incontinence adulte
Aides à la mobilité

Aménagement
du domicile

Orthèses, prothèses

Semelles
orthopédiques

Vente & location

Nous livrons le gros
matériel de location
directement à votre
domicile*

*voir conditions en magasin



Mex®, Jaguar®, Esprit®,
Ray-Ban®, Azzaro®...

Un choix exceptionnel
pour trouver la monture en
parfait accord avec votre
visage et votre style

**Examen de
la vue (gratuit)**
Montures optiques
Lunettes solaires

Lentilles de
contact et suivi
d'adaptation

Nouveau à Marche

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

WARIN

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service



Mobil
LUBRIFIANTS

Votre expert chaleur



Ets WARIN S.A.
MARCHE-EN-FAMENNE
Tel: 084/31.13.57

GRAIDE Tel: 061/51.10.26
CINEY Tel: 083/68.71.26

- Service - Qualité - Quantité
- N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS



Notre Mazout à la pointe
de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**

Gérer nos déchets : l'affaire de tous !

1. Les fondamentaux



Souvenons-nous : il n'y a pas si longtemps, en province de Luxembourg, on comptait 870 décharges non contrôlées. Cela représentait une surface de plus de 500 ha, soit l'équivalent de 688 terrains de football ! Ces décharges généraient des impacts négatifs sur l'environnement : pollution de l'eau, de l'air, prolifération de rongeurs, incendies spontanés, impact paysager... qu'en est-il aujourd'hui ?

La collecte séparée des matières organiques (déchets de cuisine, restes de repas, ...) et des déchets résiduels (pots de yaourt, ...) est organisée par l'AIVE. La collecte des autres déchets se fait par « apports volontaires » ; cela signifie que c'est à chacun de nous de les apporter au parc à conteneurs ou dans une bulle à verre.

C'est aussi l'AIVE qui traite les déchets collectés. Certains sont simplement « conditionnés » avant d'être envoyés vers les filières de recyclage. C'est le cas des cartons à boisson, par exemple.

a) Deux priorités à intégrer :

prévention et réemploi

LA PRÉVENTION : Il est important de le redire : **le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.** Même si nous ne sommes pas les seuls responsables, à la maison, à l'école, ou au travail, nous pouvons tous réduire nos déchets.

Comment ?

Simplement en mangeant sans gaspiller, en choisissant des collations sans emballages individuels, en utilisant au mieux les feuilles de papier (recto verso, brouillon), en prenant soin de nos affaires...

LE RÉEMPLOI : Si on veut se débarrasser d'un jouet, d'un pull devenu trop petit, ou d'un DVD trop vu, il ne faut pas jeter trop vite ! S'il est encore en bon état, il peut être offert à un ami ou encore revendu en seconde main.

Si un objet est cassé, pensons d'abord à le réparer ou le faire réparer. Au lieu d'acheter du neuf, on peut aussi louer certains objets. A la bibliothèque ou à la ludothèque, on trouvera une foule de jeux et de livres. Changer comme bon nous semble sans devoir acheter du neuf, ça aussi c'est écologique et économique ! Donner, revendre, réparer, louer ou acheter en seconde main.

b) Le résultat : 96 % des déchets sont recyclés

ou valorisés grâce au tri donc grâce à vous !

Même si la prévention et le réemploi sont des priorités, il y aura toujours des déchets à traiter. Dès sa création, l'intercommunale AIVE a opté pour une gestion multifilière privilégiant à la fois le tri, le recyclage et la valorisation énergétique. Grâce au tri des déchets fait à la maison, à l'école, en vacances, aux entraînements de foot, à la gym,... l'AIVE a mis en place 30 filières de valorisation performantes.

Quels sont les avantages de la gestion multifilière ? Des économies de ressources naturelles comme le pétrole, le bois, les minerais, ... Et surtout une réduction des quantités mises en décharge.

Aujourd'hui, 96% des déchets collectés par l'AIVE sont recyclés ou valorisés énergétiquement. Et cela est possible grâce à notre effort collectif et donc à chacun de vous. Merci !

Pour être valorisés, les déchets doivent être « triés » en différentes catégories : **organiques** (compartiment vert du duo-bac), **résiduels** (compartiment gris), **recyclables**, **encombrants non recyclables**, **inertes ou dangereux** (parc ou collectes spécifiques).



Attention ! Les pots de sauces (par ex. ketchup, mayonnaise...) ne peuvent pas être déposés au parc à conteneurs car ils sont trop souillés par leur contenu gras et composés de plastiques trop différents pour être recyclés. Ils doivent être déposés dans le duo-bac.

Marché aux Fleurs

Lundi de Pentecôte

20 mai de 8h à 19h

**Concert apéritif à 12h
Place Albert**

...plus de 1.000m² d'exposants...

**Renseignements:
04/337.80.97
bureau.wallonie@charve.be
www.charve.be**

Piétonnier de Marche

Jean-Luc HENRY
Agent immobilier agréé
Géomètre & expert immobilier

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance...
...tout naturellement
Expérience,
négociations
et contacts...
...depuis
30 ans

Agence immobilière - Vente & Achats -
Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultation immobilières

14, rue Dupont
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
0495/54 31 49 • 0483/01 38 02

• Bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h 30 à 12h 30 •

O.A.F.L.

a.s.b.l.

Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

- AIDES FAMILIALES
- GARDES MALADE À DOMICILE
- ACCUEIL FAMILIAL
- AIDES MÉNAGÈRES - TITRES-SERVICES

Tél 084/21.06.99
www.oafl.be

Avec le soutien de la Province de Luxembourg et des C.P.A.S.

Carrosserie BASTIN

info@carrosseriebastin.be

Agréée par toutes les compagnies d'assurances
Remplacement de Pare-brise - DÉVIS GRATUIT

SUR RENDEZ-VOUS

Avenue de France, 27 ♦ 6900 MARCHÉ
Route de La Roche, 91 ♦ 6990 HOTTON
Tél : 084/46 61 04 ♦ Fax : 084/46 75 95

Acoat selected

MALDAGUE Maurice & Jonathan

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

VIDANGES ET DÉBOUCHAGES
Fosses septiques - Canalisations

LOCATION POMPES
Vide puits - Citernes - Piscines - Etangs - Avaloirs et caves

TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES,
REMBLAIS ET DÉBLAIS

Rue Verte, 3 - 6900 HARGIMONT - Tél/Fax : 084/21 13 66
GSM : 0495/28 11 17 (M) - 0497/25 25 36 (J)
sprl.maldague@skynet.be

c) Bien comprendre les termes...

■ **DÉCHETS RECYCLABLES** : les emballages PMC (P : bouteilles et flacons en plastique + M : emballages métalliques + C : cartons à boissons), le verre (bouteilles, bocaux et flacons) et les papiers-cartons doivent être déposés au parc à conteneurs pour pouvoir être recyclés mais ne sont pas les seuls. On peut aussi y apporter : les bouchons en liège ou en plastique, les films et les sachets en plastique, les vêtements en bon état, les pneus, les déchets de jardin, les déchets électriques et électroniques, les ampoules économiques et néons, les déchets inertes, les métaux, les bois, la frigolite, les pots de fleurs en plastique, les tuyaux rigides en PVC, les DVD et CD, le verre plat : au total, il y a 30 filières de tri dans les parcs à conteneurs.

■ **DÉCHETS DANGEREUX** : certains déchets sont dangereux pour la santé ou pour l'environnement. C'est le cas des : piles ou batteries, cartouches d'encre et de toner, solvants, pesticides, peintures, récipients ayant contenu des déchets dangereux, huiles de moteurs, huiles et graisses de friture : ces déchets doivent **obligatoirement** être déposés au parc à conteneurs. Attention, les déchets explosifs comme les bonbonnes de gaz ne sont pas acceptés au parc.

d) Une suite logique :

la valorisation des déchets

Pour chaque type de déchet, il y a un mode de collecte et une filière de valorisation. Les deux sites d'Habay et de Tenneville sont complémentaires. Le site de Tenneville traite les déchets organiques collectés en porte-à-porte et celui de Habay les déchets « résiduels ».

■ A HABAY-LA-NEUVE

Au départ des déchets « résiduels » (papiers de bonbons, vieilles brosses à dents, pots de yaourt, ...) et des « encombrants non recyclables » (chaises en plastique, ...), l'AIVE produit de la chaleur et de l'électricité. Incroyable, non ? C'est ce qu'on appelle une valorisation « énergétique ».

La première étape de cette valorisation a lieu à Habay-la-Neuve dans l'unité de production de **combustibles de substitution**. Broyés, tamisés et bioséchés, les déchets ont un pouvoir calorifique important (18.000 kJ/kg ou 4.300 kcal/kg – un peu moins de la moitié du mazout). Ils servent alors de combustible de substitution dans des unités de cogénération en Allemagne où ils fournissent chaleur et électricité. Chaque année, le site de Habay transforme 35.000 tonnes de déchets résiduels et encombrants en combustibles de substitution.

■ A TENNEVILLE

Les déchets organiques ne sont pas traités à Habay mais sur le site de Tenneville qui est complémentaire à celui de Habay. Il est spécialisé dans la valorisation des déchets organiques (côté vert du duo-bac) par biométhanisation.

Le principe en est simple. Des bactéries digèrent les déchets en l'absence d'oxygène et produisent du méthane. Ce méthane alimente des moteurs qui produisent électricité et chaleur. Cette chaleur est récupérée pour les besoins des autres installations du site. Ce procédé s'appelle la « cogénération ». La matière digérée est ensuite compostée avec les déchets verts. Le compost est valorisé en agriculture. La boucle est bouclée.

L'ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS PAR L'AIVE
Pour toute question, contactez votre conseiller
en environnement AIVE : Delphine DARON
Tél : 084 45 00 33 Gsm : 0496 26 70 47
Courriel : delphine.daron@idelux-aive.be

2. Collaboration entre citoyens et services concernés

La question de la gestion des déchets est l'affaire de tous les intervenants et il est primordial de respecter et de faciliter le travail des uns et des autres. Des gestes simples peuvent éviter les crispations ... **Un seul exemple : garder à portée de main la littérature transmise par l'AIVE ou la commune peut régler pas mal de problèmes de communication.**

1. Récolte et gestion du duo-bac

■ LE STATIONNEMENT GÊNANT PEUT EMPÊCHER LA CIRCULATION DU CAMION COLLECTEUR !

C'est un véhicule encombrant qui est difficile à manœuvrer. Lorsque vous stationnez votre véhicule aux endroits non prévus à cet effet, vous empêchez le camion d'accéder à certaines rues et donc de procéder à la vidange des duo-bacs. Cela concerne principalement le centre-ville mais certaines rues de villages également. Les lieux suivants sont particulièrement problématiques à cause d'un stationnement illégal :

- > à Marche-centre : rue Américaine, impasse de la Butte, rue des Religieuses, clos Sainte-Anne, rue Porte-Basse, rue du Matouffé et rue du Plantis
- > à On : rue Tasiaux
- > à Champlon : chemin de Roy
- > à Aye : clos des Daims
- > à Marloie : place de la Gare

Nous vous remercions d'y être attentifs !

■ VOTRE DUO-BAC N'A PAS ÉTÉ VIDÉ ?

Pour faire vider votre duo-bac, placez-le au plus tôt la veille du jour de collecte au soir. Il doit être rentré au plus tard le soir du jour de collecte. En clair, votre conteneur dispose d'un « permis de séjour » de 24 h sur le trottoir devant votre habitation ! Les habitants du centre-ville qui ne disposent pas de place pour entreposer leur duo-bac peuvent utiliser les ilots prévus à cet effet. Prenez contact avec le service des taxes (084/32 70 85 ou 86) pour connaître l'emplacement le plus proche de votre domicile.

Si votre duo-bac était sorti à l'heure et trié convenablement, vérifiez si le collecteur n'y a pas apposé un carton signalant une anomalie. Dans ce cas, suivez les indications de ce carton. En cas d'absence de carton, vous pouvez prendre contact avec l'intercommunale chargée du ramassage de vos déchets au 063/42 00 32 (entre 13h et 17h).

■ ENTRETIEN DU DUO-BAC

Vous êtes **responsable** de votre duo-bac ! Le nettoyage de printemps est une bonne occasion pour l'entretenir ! Après l'avoir vidé, remplissez le fond d'eau chaude avec un peu de produit de vaisselle. Avec le balai, arrosez généreusement d'eau sur les côtés intérieurs et extérieurs. Laissez reposer quelques minutes puis répétez l'opération. Videz le fond d'eau. Votre duo-bac est propre ! Vous pouvez également donner un coup d'eau à haute pression si vous préférez la solution rapide...

Si vous souhaitez limiter les problèmes d'odeurs, d'humidité ou de saleté de votre duo-bac, vous pouvez également emballer vos déchets organiques dans des sacs en papier de pain ou du papier journal avant de les déposer dans la partie avant (verte) de votre duo-bac.

Pour éviter qu'un voisin ne confonde son duo-bac avec le vôtre ou pour le retrouver plus facilement après la collecte, nous vous invitons à le personnaliser en y apposant l'autocollant prévu à cet effet (disponible sur demande au 084/32 70 86) ou tout autre signe distinctif.

QUE FAIRE SI VOUS QUITTEZ OU DÉMÉNAGEZ DANS LA COMMUNE ?

Remplissez le document pour la gestion des duo-bacs. Il est disponible en format papier au service des Taxes situé dans le château Jadot (rue du Commerce, 19 - 1^{er} étage - 084/32 70 86) ou au service population situé à l'hôtel de ville (boulevard du Midi, 22 - 084/32 70 10).

Vous pouvez également le télécharger à l'adresse : http://www.marche.be/vie_communale/les_services_communaux/finances_taxes/formulaire_de_changement_de_duo_bac

Ne rapportez pas votre duo-bac à l'administration communale. Les duo-bacs sont attribués à des logements précis et doivent y rester.

2. Pour bien comprendre

ses factures immondices

Vous recevez, chaque année, deux factures relatives à l'évacuation des déchets ménagers.

FACTURE RELATIVE AU FORFAIT

Au janvier de l'année concernée

NOM DU CONTRIBUABLE ET ADRESSE DE TAXATION

MONSIEUR DUPONT
RUE DU COMMERCE, 19
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

UNITES IMPOSABLES	TAUX	MONTANTS
1 FORFAIT ANNUEL	160,00	160,00
1 PARC CONTEUR	26,81	-26,81
TOTAL		133,19

Montant du forfait hors réduction

Montant de la réduction si vous y avez droit

Cette somme couvre le montant du « cout-vérité » imposé par la Région wallonne et concerne les frais liés aux déchets en général : frais de ramassage des immondices (camion, personnel, ...) mais également les frais de collectes des bulles à verres ou des encombrants, les frais de gestion du parc à conteneurs, les frais de collectes des papiers/cartons...

C'est sur cette facture qu'apparaît la réduction pour fréquentation du parc à conteneurs. Dans l'exemple : 20,00 € (montant fixe) + 6,81 € (montant variable établi sur la facture de janvier), soit 26,81 €. Pour les conditions de cette réduction, voyez plus loin.

Si vous quittez la commune de Marche en cours d'année, vous ne recevrez pas de décompte en fonction des mois de présence. La taxe est établie de manière forfaitaire pour toute l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre), quelle que soit votre adresse en cours d'année. Vous ne serez donc pas taxé sur votre nouvelle commune puisque vous n'y étiez pas domicilié au 1^{er} janvier de l'année.

Enfin, ce n'est pas parce que vous n'utilisez pas votre duo-bac que vous ne serez pas taxé ! En effet, vous recevrez tout de même la facture sur le forfait (en mars) qui n'est pas liée à l'utilisation de votre duo-bac.

NOM DU CONTRIBUABLE ET ADRESSE DE TAXATION

MONSIEUR DUPONT
RUE DU COMMERCE, 19
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

N° Puce	Capacité	collectes facturées	prix par collecte	Sous-tot. Collectes	Nombre kilos	Prix au kilo	Sous-total kilo	Sous-total puce
108092 E180	4,0KG 10/01	0	1,50	0,00	61,0	0,1116	6,81	6,81
		8,5KG 07/02	10,50KG 07/03	8,00KG 18/04	12,00KG 20/06	4,00KG 22/08	13,00KG 19/09	
MONTANT REDUCTION LANGES: 0,00								TOTAL PUCE: 6,81
REDUCTION: 0								TOTAL A PAYER: 6,81

Cette facture vous est envoyée en janvier et concerne les collectes et kilos de votre duo-bac du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année qui précède. Le montant de cette facture dépend de votre « consommation » personnelle. Le kilo de déchet est fixé actuellement à 0,1116 €.

Plus vous triez vos déchets, plus votre facture s'allège... !

C'est sur cette facture qu'apparaît la réduction pour port de langes à laquelle vous avez éventuellement droit (voir infra). Pour les conditions de cette réduction, voyez plus loin.

FACTURE RELATIVE AUX PESÉES

Cette facture vous est envoyée en mars et concerne le forfait annuel de l'année en cours. Le montant du forfait est fixe et établi par le Conseil communal en fonction de la composition du ménage. Il comprend déjà un forfait de 36 collectes de vos déchets (pour les personnes isolées) ou 38 collectes (pour les ménages). En 2013, cette facture est de 105,00 € pour une personne isolée et de 160,00 € pour un ménage.

LES RÉDUCTIONS OU RISTOURNES ACCORDÉES

POUR PORT DE LANGES POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS : cette réduction est déduite automatiquement à partir du 1^{er} janvier qui suit la naissance de l'enfant. La réduction s'applique sur la facture des pesées (janvier) avec un montant variable maximum de 25,00 € par an

POUR PORT DE LANGES POUR LES ADULTES POUR CAUSE D'INCONTINENCE : cette réduction n'est pas automatique et est accordée sur présentation d'un certificat médical. La réduction s'applique sur la facture des pesées (janvier) avec un montant variable maximum de 25,00 € par an

POUR LES PERSONNES DÉMUNIES : pour bénéficier de cette réduction (maximum 25 €), il faut produire une attestation précisant que les revenus du ménage sont égaux ou inférieurs au revenu d'intégration sociale (attestation de revenus garantis ou une attestation en matière de garantie de revenu aux personnes âgées). Si vous êtes dans les conditions, le montant sera remboursé sur votre compte bancaire.

■ POUR FRÉQUENTATION DU PARC À CONTENEURS :

pour obtenir le remboursement, il faut que le duo-bac ait été collecté 12 fois **ET** avoir 12 cachets sur la carte de fréquentation du parc à conteneurs (12 fois sur l'année et pas nécessairement une fois par mois). Vous déposerez votre carte à l'endroit mentionné sur celle-ci pour le 31 janvier de l'année qui suit au plus tard. Le montant de la ristourne est un montant variable et se calcule comme suit :

- > Montant fixe de 20 € si vous disposez des 12 cachets
- > Montant variable entre 0,01 € et 16,00 € en fonction de la facture des pesées reçue au mois de janvier de la même année.

Le montant maximum de la ristourne est de 36 € et sera déduit de votre facture liée au forfait des immondices qui vous est envoyée en mars/avril. **N'oubliez pas de remplir votre nouvelle carte qui est disponible dans votre parc à conteneurs !**

3. Autres points auxquels ils faut penser :

Le bâchage des remorques

Certaines personnes se rendent au parc à conteneurs avec une remorque non bâchée. A partir d'une certaine vitesse, les déchets s'envolent et salissent les abords des voiries. Pour le respect de notre environnement et la sécurité des autres usagers de la route, pensez à bâcher systématiquement votre remorque ou placez un filet lors de vos déplacements au parc à conteneurs ! **RAPPEL : l'abandon de déchets sur la voie publique et passible d'une amende administrative pouvant se monter à 250 euros !**

L'incinération des déchets à domicile

est dangereuse et **INTERDITE**

La combustion de vos déchets dans de mauvaises conditions entraîne la formation de composés toxiques dangereuse pour votre santé, celle de votre famille et de vos voisins. Elle pollue également l'environnement.

L'incinération de déchets à domicile pollue de 100 à plus de 10.000 fois plus que pour une usine d'incinération de déchets ménagers.

Concrètement, cela signifie qu'une vingtaine de ménages qui incinèrent quotidiennement ses déchets de la sorte pollue autant qu'un incinérateur traitant jusqu'à 200 tonnes de déchets par jour !

L'incinération des déchets en plein air (bruler des pneus, des cartons ou des déchets divers dans le fond de votre jardin, par exemple) ou dans des installations non conformes (votre poêle, par exemple) est expressément interdit par la loi et notre règlement général de police. L'infraction à cette disposition est passible d'une amende de 50 à 100 000 euros ! Par contre, l'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins est autorisée pour autant que le feu soit surveillé et distant **d'au moins 100 mètres** de toute habitation.

Et si vous êtes témoin(s) de telles pratiques ? Essayez de discuter avec l'auteur des faits, expliquez-lui quels sont les risques liés à l'incinération. Cela suffit souvent à résoudre le problème. Si malheureusement ce n'est pas suffisant, vous pouvez porter plainte auprès de la police locale.

Le calendrier des collectes

Chaque citoyen a reçu début janvier dans sa boîte aux lettres le calendrier des collectes des déchets. Outre son aspect pratique de calendrier, il comprend une foule de petits conseils pour trier correctement votre poubelle, des informations sur votre parc à conteneurs, les jours des collectes des déchets, les dates prévues pour les ramassages des papiers/cartons, les numéros de téléphone utiles... Si vous l'avez perdu ou si vous ne l'avez pas reçu, il est disponible à l'hôtel de ville (Boulevard du Midi) ainsi qu'au château Jadot (rue du Commerce, 19 - 1^{er} étage).

Collecte des déchets recyclables (PMC + verres) en porte-à-porte par la société DURECO

Cette collecte a pour objectif de permettre de trier leurs principaux déchets recyclables aux personnes qui sont dans l'incapacité d'acheminer leurs déchets aux parcs à conteneurs :



- > les personnes handicapées au moins à 66 % vivant seules
- > les personnes âgées de 65 ans et plus
- > les personnes n'ayant pas de véhicule à 4 roues au domicile

Les déchets concernés sont **uniquement** :

- > les bouteilles et flacons en plastique sans couvercle ni bouchon
- > les tétra-briques (Tetra-packs) : boîtes de lait, de jus...
- > les emballages métalliques : cannettes, boîtes de conserves...
- > les verres blancs ou de couleur : bouteilles et bocaux bien vidés, sans couvercle ni bouchon.

Ces déchets sont collectés dans des sacs en plastique mis en vente par l'organisateur de la collecte au prix de **0,50 €** pièce et disponibles sur demande soit à la société Dureco, soit à l'hôtel de Ville, soit dans le bus multiservices

! NOUVEAU EN 2013 ! Les sacs ne seront plus de couleur verte mais « crème (transparent) » et marqués « Ville de Marche-en-Famenne » (Il n'y a néanmoins aucun problème pour les utilisateurs inscrits à terminer leur stock de sacs verts).

POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE, il est impératif de s'inscrire. Pour cela, il faut se rendre ou contacter : Service Environnement, Hôtel de Ville, Etage 2, bureau 13 ou 14 - environnement@marche.be 084/32 70 46 - 084/32 70 26

Jeter ... au parc à conteneurs mais

JAMAIS A L'ÉVIER OU DANS LA RIGOLE

Les pesticides sont des micropolluants problématiques. Ne jetez jamais ces produits à l'évier ou dans la rigole. Les pesticides ne sont que partiellement supprimés des eaux usées par les stations d'épuration qui ne sont pas conçues pour traiter des polluants aussi particuliers.

Les vieux pesticides et leurs emballages sont des déchets dangereux. Ne jetez pas ces produits à la poubelle. Déposez-les au parc à conteneurs.

Concerne la collecte des encombrants

en porte-à-porte par DURECO

La collecte des encombrants se fait désormais sur inscription pour éviter d'avoir à ramasser (2^{ème} collecte) tous les déchets « non encombrants » - laissés logiquement sur place par le collecteur. Un contact direct avec le collecteur lors de l'inscription permet notamment de poser toute question utile, de dissiper tout doute sur la nature des déchets collectés.

Pour la troisième année consécutive, la collecte des déchets se fera « gratuitement » et uniquement sur inscription **du 29 avril au 27 mai 2013**, selon votre adresse. La date précise de la collecte en porte-à-porte vous sera communiquée lors de votre inscription. Les inscriptions se feront **du 15 au 26 avril 2013** (du lundi au vendredi) au N° d'appel gratuit 0800 93 086 (DURECO SCRL FS).

Les déchets collectés sont ceux (valorisables ou non valorisables) qui sont trop volumineux pour être déposés dans votre duo-bac. Informations : 084/ 32 70 46 ou 084/32 70 26 - environnement@marche.be. Il faut néanmoins privilégier : le réemploi, le don, la revente... afin de donner une deuxième vie aux objets, avant d'en faire des déchets et de les jeter !

Bon à savoir à propos

des sanctions administratives communales

Depuis plusieurs années, la Commune a mis en place un service d'agents constatateurs communaux, habilités à dresser procès-verbal après constatation **de certaines incivilités**.

Une fois établis, les procès-verbaux sont transmis à l'agent sanctionnateur provincial qui décide de l'opportunité de sanctionner l'auteur de l'incivilité par une amende administrative ou de lui proposer une médiation pour une sanction alternative au paiement d'une amende (ex : réalisation d'un travail d'intérêt général). Les amendes pour infraction au Règlement Général de Police vont de 50 à 250 € ! Jusqu'à présent, ce service a essentiellement travaillé sur la constatation des dépôts sauvages de déchets.

Constituent **notamment** un dépôt sauvage :

- > Tout déchet (en vrac ou en sac) déposé en un lieu public (trottoir, chemin, bois...)
- > Un sac de déchets déposé près d'un conteneur (duo-bac..)
- > Un sac de déchets déposé près ou dans une poubelle publique
- > Un sac déposé près d'une bulle à verres
- > Un sac de déchets déposé près ou dans un conteneur pour vêtements
- >

La Ville recrute actuellement deux agents constatateurs afin d'intensifier sa politique de « répression » des incivilités. Cette politique sera accompagnée d'actions de prévention et de sensibilisation du public. Le champ d'application des incivilités sanctionnées sera notamment étendu :

- > aux mégots de cigarettes (un mégot jeté par terre peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !)
- > les chewing-gums (un chewing-gum jeté par terre défigure la nature pendant 5 ans !)
- > aux déjections canines *

* Il est très vivement conseillé aux propriétaires de chiens d'être toujours munis d'un sac plastique pour ramasser une déjection et la déposer dans la poubelle la plus proche.

Toute personne ayant des questions relatives à la gestion des déchets peut contacter : Service Environnement communal - environnement@marche.be - 084/32 70 46

Tout dépôt sauvage de déchets peut être renseigné au service propreté de la Ville de Marche : **0491/86 70 75** ou **0491/35 73 86** - agents.constatateurs@marche.be

4. C'est faisable : réduire ses déchets par le compostage à domicile et se créer un jardin qui en produit peu

En 2011, l'AIVE a collecté **en déchets organiques** :

	Sur la Commune de Marche	en moyenne (55 communes de l'AIVE)
Déchets de cuisine (duo-bac / sac bio)	31 kg par personne	41 kg par personne
Déchets verts (parc à conteneurs)	128 kg par personne	102 kg par personne

Les déchets de cuisine sont biométhanisés sur le site de TENNEVILLE. Les déchets verts sont compostés sur les sites de TENNEVILLE et de HABAY.

LE COMPOSTAGE :

on peut composter **soi-même** les déchets organiques pour les transformer en un amendement très utile au jardin ; c'est écologique et économique ! **En pratique :**

- > Alternez en couche les déchets « verts et humides » - fleurs fanées, restes de nourriture, herbe, etc. - et les déchets « bruns et secs » - feuilles mortes, branchage, etc. Les premiers apportent l'eau et la nourriture aux organismes décomposeurs (azote), tandis que les seconds permettent l'aération et apportent du carbone.
- > Aérez. Les bactéries ont besoin d'oxygène pour dégrader la matière. Des déchets organiques sans air fermentent et sont source de mauvaises odeurs (d'œuf « très avancé »). Mélangez donc régulièrement votre compost en retournant le tout. S'il sent, ajoutez aussi des matériaux « grossiers » (branchages broyés, pailles, ...) pour ménager des couloirs d'aération.
- > Installez toujours votre compost en contact avec le sol afin de permettre aux microorganismes décomposeurs et aux vers de terre de coloniser le compost.
- > Ajoutez les déchets organiques en petites quantités. De trop grandes quantités d'un même déchet se compactent ce qui empêche l'aération du tas (ex : les tontes de pelouse).
- > Débitez en petits morceaux tout ce qui peut l'être (ou utilisez un broyeur). La décomposition sera plus facile et plus rapide.
- > Protégez le compost de la pluie. L'eau en trop grande quantité refroidit le mélange, tue les micro-organismes et emporte des substances nutritives. Néanmoins, le compost doit rester légèrement humide (comme une éponge pressée). Plus d'infos dans le guide conçu par le SPW : http://environnement.wallonie.be/publi/education/guide_compostage.pdf

CRÉER UN JARDIN QUI PRODUIT PEU DE DÉCHETS :

composter 15 ares de pelouse fraîchement tondue n'est pas évident. Pour les grands espaces, d'autres solutions existent comme la gestion différenciée qui nous propose d'adapter la tonte en fonction de l'utilisation des espaces :

- > une tonte classique aux abords de la terrasse et devant la maison ;
- > une tonte mulching pour les espaces où l'on marche moins ;
- > une à deux fauches annuelles pour les zones plus reculées ;
- > et pourquoi pas, adopter quelques chèvres ou moutons pour une zone de pâturage ?

Plus d'infos : www.gestiondiffereciee.be



APPEL à la POPULATION



Contribuez à l'enrichissement des collections de **votre** musée



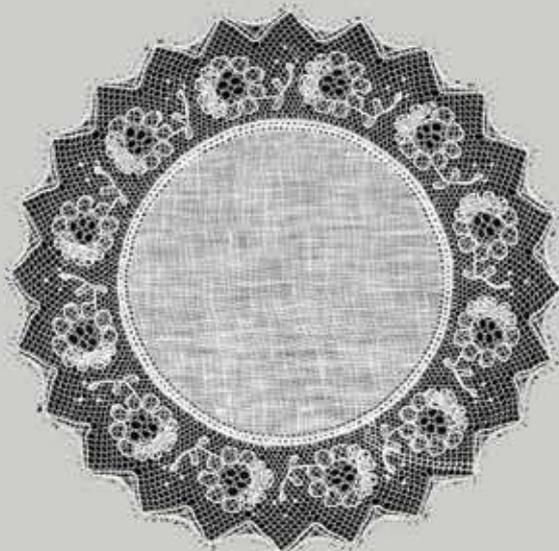
Possédez-vous...

... des photos de l'ancienne
mise au tombeau (avant 1960)
dans la grotte du site du Monument



Possédez-vous...

... des photos faites pendant
la guerre 1914-1918
dans notre commune



Possédez-vous...

... d'anciennes dentelles marchaises
faites dans notre région

Et... toute autre initiative personnelle est la bienvenue...

> CONTACT

MUSÉE
de la
FAMENNE

L'ART
de la MARCHÉ

M. Luc Templier,
Conservateur

Rue du Commerce, 17
6900 Marche-en-Famenne
084 32 70 61

musee.famenne@marche.be



1. BESTIOLES... QUI EST QUI ? ON LES CONFOND... ON DOUTE... COMMENT LES IDENTIFIER SANS SE TROMPER ?

L'abeille : Sa taille : 15 mm



Il existe plus de 20 000 espèces d'abeilles dans le monde mais peu d'entre elles ont un comportement social comme notre abeille à miel *Apis Mellifera*. L'abeille est brune, voire même noire et son corps est trapu.

Contrairement à sa cousine la guêpe, la table du barbecue ne l'intéresse pas du tout, elle est végétarienne ! Mais le miel sur la table du petit déjeuner va l'attirer irrésistiblement ! Le miel est sa nourriture principale.

Fabriquer du miel à partir des réserves d'hiver est une particularité des abeilles à miel.

Les abeilles sont parmi les insectes les plus utiles à l'homme, elles assurent la plus grande part de la pollinisation des plantes à fleurs. Plus de 70 % des cultures (dont les fruitiers, légumes, oléagineux et protéagineux, épices, café et cacao...) dépendent des pollinisateurs !

Dans le monde extraordinaire des insectes, les abeilles nous procurent des produits dont les hommes ont depuis longtemps découvert les vertus : le miel, le pollen, la cire, la propolis, la gelée royale et même le venin. Normalement, une abeille c'est gentil... mais pas toujours ! Les ouvrières, comme toutes les abeilles femelles, possèdent un dard capable d'inoculer un puissant venin. Cette arme, elles l'utilisent avec parcimonie puisqu'en piquant, elles arrachent leur dard et meurent. Elles sont donc **peu agressives**, sauf si elles se sentent menacées ou pour défendre leur nid. Les abeilles foncent à 30 km/h en **vol direct et légèrement sinueux**.

L'abeille solitaire : Sa taille : de 6 à 20 mm

Il s'agit d'un ensemble très diversifié d'espèces d'hyménoptères. En Belgique il existe près de 300 espèces d'abeilles solitaires dont 47 espèces protégées. Elles sont regroupées par facilité sous le vocable « abeilles solitaires » essentiellement pour leur comportement. Les nids sont souvent des petites cavités naturelles, creusées ou récupérées d'autres animaux. Elles n'ont pas de comportement social à proprement parler.



Par leur grande diversité, elles sont essentielles à la pollinisation d'une grande diversité de plantes. Confrontées à l'homme, elles prennent la fuite mais certaines femelles peuvent occasionner des piqûres douloureuses si elles se sentent agressées. Vol direct et rapide, légèrement ondulant et souvent discret.

La guêpe : Sa taille : 1 à 2 centimètres

Les guêpes ont une robe tigrée jaune et noire très vive et une pilosité quasi absente. Elles sont pourvues de longues antennes et d'une taille bien marquée, d'où l'expression « avoir une taille de guêpe ». La guêpe est omnivore à tendance carnivore.

Les guêpes adultes sont friandes de toute substance sucrée mais elles approvisionnent leurs larves en chassant essentiellement des insectes. L'insecte qui vient découper un morceau de viande de votre pique-nique est bien une guêpe !

La guêpe est **beaucoup plus agressive** que l'abeille. Surtout ne pas céder à la panique mais garder des gestes lents. Avec leur dard lisse, elles peuvent infliger à plusieurs reprises de cuisantes piqûres.

Il existe une quinzaine d'espèces en Belgique dont les plus connues sont les guêpes germaniques, communes et rousses. Le nid est construit dans le sol ou dans des lieux protégés, sombres et dissimulés, il a une forme ronde avec une petite entrée à l'extrémité libre. Le nid de la guêpe commune et fabriqué à partir de fibres de bois en décomposition d'origines diverses, ce qui donne au nid une couleur marbrée de brun-jaune, brun-rouge.

Les guêpes ne réutilisent jamais un ancien guêpier. On peut donc, au cours de l'hiver, détacher un nid sans risque car les futures reines sont parties et tous les habitants sont morts.

Ce sont des pollinisateurs mineurs mais des alliés importants des



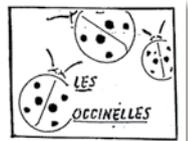
agriculteurs qui consomment des quantités importantes de mouches, chenilles, pucerons... (vecteurs de maladies ou ravageurs de cultures) pour nourrir leurs larves. La guêpe **tournoie autour de son butin**, se tâte... hésite... avant de se poser.

2. DEVENEZ ACCUEILLANTE D'ENFANTS À DOMICILE



Les bonnes raisons : une activité diversifiée et ludique, une gestion personnelle de votre temps, une valorisation sociale, un travail à domicile, un encadrement social et administratif, un service qui vous accompagne (formation, prêt de matériel, de jeux, ...)

Vous avez la formation d'accueillante, de puéricultrice, d'aspirante en nursing, d'agent d'éducation, d'éducatrice, d'auxiliaire de l'enfance, d'institutrice maternelle, d'éducatrice spécialisée, de logopède, d'assistante sociale, d'infirmière, d'assistante en psychologie, de bachelier en sciences de l'éducation !



**Contactez- nous ! N'hésitez pas !
Nous répondrons à toutes vos questions !**

Vous n'avez pas de formation dans la petite enfance et le métier d'accueillante vous intéresse !

Formez-vous et venez rejoindre notre équipe !

Durant ce mois de mars 2013, une formation de 3 mois d'accueillant(e) à caractère familial débutera à l'Institut de Promotion Sociale de Marche. Renseignements et inscriptions : **Béatrice Grimonster au 063/24 25 27**. Au terme de cette formation, vous pourriez faire partie de notre équipe d'accueillantes !

**SERVICE DES ACCUEILLANTES D'ENFANTS
CONVENTIONNÉES DE LA VILLE :**
**« Les Coccinelles » Rue Victor Libert 36 E
084/32.69.80**



3. LE DIABÈTE VOUS CONCERNE ?



Le diabète est une maladie très fréquente qui touche les individus de tous âges. Chez l'adulte et la personne âgée, **le diabète de type 2** est favorisé par l'excès de poids et la sédentarité. Ce diabète est méconnu chez la moitié des personnes qui en sont atteintes.

Les complications d'un diabète mal soigné sont lourdes, d'ordre vasculaire (maladies cardiovasculaires, insuffisance rénale, cécité, trouble de l'érection,...) et neuropathie (perte de sensibilité du pied...).

En divers endroits de la province et notamment à Marche, il existe des lieux d'accueil pour personnes diabétiques. Des **consultations-conseils** y sont assurées par des **diététiciennes** ainsi que des **infirmières spécialisées en diabétologie**. L'approche se veut personnalisée et dans le respect de chacun et ce, en collaboration avec votre médecin traitant.

**ALORS N'HÉSITÉS PLUS ET PRENEZ RENDEZ-VOUS
AU 084/41.10.00**

4. NOUVEL HÔTEL DE POLICE À MARCHÉ-EN-FAMENNE



Zone de Police Famenne-Ardenne

Durbuy/Erezée/Gouvy/Hotton/Houffalize/La Roche-en-Ardenne/Manhay/Marché-en-Famenne/Nassogne/Rendeux/Tenneville/Vielsalm

Dès le lundi 11 mars 2013, l'accueil zonal, les services de la direction, le poste de police de Marche-en-Famenne, le service circulation (ex Tenneville) et le service d'enquête et de recherche (ex Marloie) de la zone de police Famenne-Ardenne seront présents dans leur nouvel hôtel de police situé **rue des Trois Bosses, 4 à 6900 Marche-en-Famenne**.

Ce déménagement donne à notre zone de police la possibilité de regrouper ses services centraux dans un seul et même bâtiment.

Cette nouvelle organisation permettra ainsi d'accroître encore davantage la qualité de nos services.

Les numéros de téléphone et de fax de l'accueil zonal restent inchangés et accessibles **24h/24h**.



**TÉL. ACCUEIL ZONAL : 084/ 310 311
FAX : 084/310 319
www.policefamenne-ardenne.be**

5. LE CAMP VOUS ACCUEILLE...



La Composante Terre organise ses Portes Ouvertes au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne **le dimanche 5 mai 2013**.



Ces portes ouvertes font partie des événements majeurs de relations publiques à la Défense. L'accès est entièrement gratuit, au minimum 10.000 visiteurs attendus. Bienvenue !!

HEADQUARTERS LIGHT BRIGADE
Camp Roi Albert Route de Liège, 65
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
T. 084. 24.60.15 - 0485.53.78.58
jean.foxhal@mil.be

6. LES MARCHÉS DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT REMETTENT LE COUVERT !



La Ville avec l'appui du Gal RoMaNa réitère les marchés du terroir et de l'artisanat de Marche-en-Famenne.

Suite au franc succès remporté l'année dernière, ils reviennent dès le mois d'avril pour le plus grand plaisir des Marchois et de leurs voisins. Tout comme l'année dernière, l'une des caractéristiques de ce marché sera la diversité et la spécificité.

Consacré exclusivement aux produits de bouche locaux et à l'artisanat, ce marché bimensuel est une opportunité pour les producteurs et artisans locaux de proposer leurs produits et le meilleur de leur savoir-faire.

11 marchés du terroir durant lesquels plusieurs produits seront proposés à la vente et à la dégustation dans un esprit de convivialité : fromages, charcuterie, escargots, poissonneries, légumes oubliés, bières artisanales, viandes d'autruche, produits dérivés du safran, bar à vin, etc.

Sur le marché de nombreuses animations seront présentes tout au long de la saison afin d'agrémenter cette balade gourmande.

Pour un retour aux sources, au vrai, consommons différemment, local et responsable !

INFOS PRATIQUES : le marché se tiendra sur le piétonnier, Place Albert 1^{er}, un vendredi sur deux de 15 à 20 h, **DEPUIS AVRIL JUSQUE SEPTEMBRE**.

Les prochaines dates sont : les 12 et 26 avril, les 10 et 24 mai, les 7 et 21 juin, les 5 et 19 juillet, les 2 et 30 août, le 13 septembre.

RENSEIGNEMENTS : www.marche.be
ou rendez-vous sur la page Facebook de la Ville.

1. Les élus du nouveau conseil communal (mandature 2012-2018)

a) Le collège : compétences des membres :



BOUCHAT André

BOURGMESTRE (CDH) Avenue de la Toison d'Or, 45 - 6900 Marche - 084/31 24 67 - 0477/42 78 20 ✉ andre.bouchat@marche.be. *Urbanisme - Finances - Taxes - Politique économique - Industries - Commerces - Tourisme - Police - Pompiers - Parcs et Plantations - Rénovations urbaine et rurale - Informatique communale (projets subventionnés...).*



PIERARD Jean-François

1^{er} ECHEVIN - ECHEVIN TRAVAUX - PATRIMOINE (CDH) Avenue de la Toison d'Or, 67 - 6900 Marche - 084/320 332 - 0477/320 320 ✉ notaires@jfp-ojo.org. *Plan communal de mobilité - Tous les travaux en général, voiries grandes et petites vicinalités - Voies lentes et piétonnes, agricoles et forestières y compris celles du remembrement - Eclairage public - Eaux usées - Distribution d'eau - Domaine public et privé - Logements - Cimetières - Informatique communale - Propreté (jusqu'à la constatation des infractions) - Sécurité routière.*



NGONGANG Christian

2^{ème} ECHEVIN - ECHEVIN DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE (CDH) Rue Victor Libert, 7/C22 - 6900 Marche 084/45 58 58 0475/95 79 53 ✉ christian.ngongang@marche.be. *Politique des infrastructures et de l'animation culturelles - Politique des infrastructures et de l'animation sportives - Conservatoire de musique - Académie des Beaux-Arts - Musées - Politique de la jeunesse (à partir de 13 ans) - Cogestion de la cellule « Animations » - Mouvements de jeunesse - Gestion des salles.*



GREGOIRE Nicolas

3^{ème} ECHEVIN - ECHEVIN DE L'ENFANCE, LA PETITE ENFANCE ET L'ENSEIGNEMENT (CDH) Rue Jamodenne, 61 - 6900 Aye - 0496/724 194 ✉ nicolas.gregoire@marche.be. *Instruction - Services des accueillantes conventionnées - Politique familiale - Enfance (-13 ans) - Maisons communales d'accueil de l'enfance - Halte-garderie - Prévention et sensibilisation à la sécurité routière - Cogestion de la cellule « Animations ».*



BURON Isabelle

4^{ème} ECHEVIN - ECHEVINE POPULATION, ETAT CIVIL, ETRANGERS ET DU 3^{ème} ÂGE (CDH) Rue de la Forêt, 17 - 6900 Marche - 084/32 32 14 0475/54 88 57 ✉ isabelle.buron@marche.be. *Etat civil - Population - Etrangers - Pensions - 3^{ème} âge - Maison des aînés - Mobilité des aînés - Relations Nord-Sud - Volontariat.*



PIHEYNS-VLAEMINCK Mieke

5^{ème} ECHEVIN - ECHEVINE ENVIRONNEMENT ET SANTÉ (CDH) Rue du Thier, 10 - 6900 Waha - 084/31 46 98 - 0497/85 73 74 ✉ mieke.piheyns@marche.be. *Environnement - Immondices - Récupération des taxes et amendes en ces matières - Politique de prévention de la santé - Politique de l'énergie sauf bâtiments publics communaux (panneaux solaires, éoliennes,...) - PCDN - Chargée des relations avec le GRIMM, le Guichet de l'énergie, le DNF, Idélux secteur assainissement - Agriculture et forêt - Propreté (à partir de la constatation des infractions).*



DE MUL Stéphane

PRÉSIDENT DU CPAS (PS) Rue des Rossignols, 32 - 6900 Marche 084/44 56 24 - 0498/31 65 15 ✉ stefan.demul@marche.be. *Affaires sociales - Personnes handicapées - Plan Habitat Permanent (HP) - Plan de Cohésion Sociale (PCS) - Mesures judiciaires alternatives (MJA) - Communication - service Presse.*

b) Les conseillers et conseillères :



LESCRENIER Valérie (CDH)

Voie de la Liberté, 8
6900 Verdenne
084/21 20 73 - 0474/27 80 92
✉ valerie.lescrenier@marche.be

DALAIENNE Samuel (CDH)

Rue du Presbytère, 9
6900 Hargimont - 0474/51 83 64
✉ samuel.dalaidenne@marche.be



DESERT Olivier (CDH)

Rue Victor Libert, 41
6900 Marche
084/31 52 07 - 0474/60 85 73
✉ olivier.desert@marche.be

BONJEAN-PAQUAY Carinne (CDH)

Rue de la Plovinète, 3
6900 Marche
084/31 60 20 - 0498/748 046
✉ carine.bonjean@marche.be



PONCIN-HAINAUX Lydie (CDH)

Rue d'Ambly, 15
6900 Hargimont
084/21 00 78 - 0474/41 99 25
✉ lydie.hainaux@marche.be

HANIN Philippe (CDH)

Rue des mésanges, 4
6900 Marche - 084/31 42 68
084 220 900
✉ philippe.hanin@marche.be



MAROT-LOISE Pascale (CDH)

Rue des Ecoles, 1 - 6900 Marloie
084/31 63 36 - 0472/47 17 05
✉ pascale.loise@marche.be

LEMPEREUR Martin (CDH)

Vieille Route de Liège, 49
6900 Marche - 084/31 40 88
0495/93 05 01
✉ martin.lempereur@marche.be



FRERE Edmond (CDH)

Rue des Bouleaux, 17
6900 Marche
084/31 42 87 - 0474/ 91 12 34
✉ edmond.frere@marche.be



DEMASY Marina (CDH)
Rue de l'Hermine, 7 - 6900 Aye
084/31 44 70
✉ marina.demasy@marche.be

COURARD Christine (PS)

Rue de Serinchamps, 16
6900 Aye - 084/32 16 34
0473/20 51 34
✉ christine.courard@marche.be



SALPETEUR Gaëtan (PS)
Rue des Montenées, 18
6900 Marloie - 084/37 88 08
0499/674 684 ✉ g.salpeteur@province.luxembourg.be

MOLA Alain (PS)

Chaussée de Marenne, 76
6900 Marche - 0472/97 52 38
✉ aydin6900@hotmail.fr



CHARPENTIER Pierrot (PS)
Rue de La Commanderie, 6
6900 Hargimont - 0498/24 75 18
✉ charpentierpierre@skynet.be

MBUZENAKAMWE Jocelyne (PS)

Rue Delvigne, 48 - 6900 On
084/21 16 27 - 0474/ 50 97 07
✉ mbu.jocelyne@gmail.com



LESPAGNARD Bertrand (AZUR)
Rue de Grusone, 47 - 6900 Roy
0475/43 29 15 ✉ bertrand.lespagnard@marche.be

COLLIN David (AZUR)

Rue d'Ambly, 19
6900 Hargimont
0479/44 86 50
✉ david.collin@hotmail.be



CALLEGARO Laurence (AZUR)
Aux Minières, 15 - 6900 Marloie
084/31 41 80 - 0474/74 88 26
✉ j.f.leclercq@skynet.be

2. Une centenaire fêtée à la Maison de Repos

Eugénie JONET est née à Nivelles le premier janvier 1913. Elle a presté l'essentiel de sa carrière comme employée à l'Office des chèques postaux. Bruxelloise pendant de nombreuses années, elle est arrivée chez nous par rapprochements successifs en 2004. Veuve depuis 1980, elle est restée très entourée par sa famille. Elle a deux enfants Annie et Daniel (photo), deux petits enfants et trois arrière-petits enfants. Une délégation communale emmenée par le Bourgmestre lui a rendu une visite dans une ambiance amicale qu'elle a appréciée pour sa chaleur humaine et sa simplicité.



travail du vitrail, exposition des cartons originaux dessinés par Monsieur Jean-Michel Folon.

La bibliothèque provinciale y avait établi ses quartiers afin de promouvoir la bibliographie réalisée par Annique Burnonville et Brigitte Hoven sur l'art du vitrail.

Musée de la Famenne : Conférence sur Henri Bourguignon (chaque fois : salle comble) + émission d'un timbre-poste à son effigie (tout a été vendu) + exposition de documents au sein du Musée (plus de 300 visiteurs) + exposition d'aquarelles au sein de la maison familiale.

Une réédition du livre de Monsieur Henri Bourguignon est prévue par le musée.

La Vieille Cense de Marloie : bénédiction des animaux (100 personnes) + cochonnailles (80 repas) + thé dansant + jeux équestres + exposition d'artistes

Circuit libre des églises répertoriées sur la commune de Marche-en-Famenne et dont les vitraux ont été réalisés par Monsieur Louis-Marie Londot (Humain, Marche, Marloie, Waha).

3. Les troubles de l'attention ou les enfants incompris ?



Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) organise une conférence sur « Les troubles de l'attention ou les enfants incompris ? »

le lundi 22 avril 2013 à 20 h, à la salle La Source, Place Tourcée à Marche.

Qu'est-ce que le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité ?

Comment fonctionnent les personnes sujettes à ces troubles ?

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Quel suivi thérapeutique ? Quel traitement ?

Pour répondre à vos questions, nous aurons le plaisir d'accueillir

Valérie TIELEMAN, Logopède et coordinatrice du Centre Espace Chrysalide

Julie TOUSSAINT, Neuropsychologue.

Jean-Marie LOBET, Directeur des écoles communales de Hologne-Humain

Un agent du centre PMS Libre de Marche 2

INFORMATIONS UTILES : PAF : gratuit

Contact : Marie-Agnès KOENER

Tél. : 081/32 50 65 Mail : koener@cpcp.be

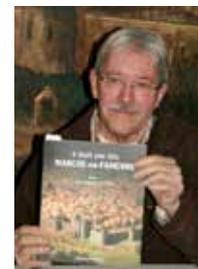
4. Journées du Patrimoine 2012



Église Saint-Etienne de Waha : vif succès. Entre 450 et 500 personnes ont visité l'église. Présence du maître verrier Bruno Loire des Ateliers Loire à Lèves (Chartres) :

Les 25^e Journées du Patrimoine se déroulent le week-end des 7 et 8 septembre 2013 et le thème défini cette année est « **Patrimoine Extra Ordinaire** ». Nous en reparlerons dans nos éditions suivantes. Déjà programmés : le site du Monument, la salle du musée dédiée au Monument, l'extérieur de la ferme des Blancs Curés à Waha.

5. Nouvelle publication du Musée : Il était une fois Marche-en-Famenne Tome 1.



Il s'agit du recueil de billets (souvent accompagnés d'un dessin original) que Francis Roufosse a proposés entre 1996 et 2005 dans le journal Info 2000.

Les Marchois y retrouveront une somme d'anecdotes, de faits historiques ou de légendes qui se rapportent à leur commune. Les articles sont présentés par ordre chronologique et souvent mis en perspective avec l'histoire générale.

Le tome 1 traite des origines jusqu'à l'année 1700 ; deux autres tomes sont prévus.

Cette parution est un apport significatif à la connaissance de notre histoire locale ; elle s'ajoute aux recherches et publications récentes ou anciennes comme les livres de Henri Bourguignon, les Annales du Cercle historique,

les investigations de René Hoven, le roman de Luc Templier sur le Maître de Waha et bien d'autres...

Dans un premier temps, le livre sera en vente au Musée ou à la Maison du Tourisme de Marche et de Nassogne, place de l'Étang. Son prix : 18 €.

Il est particulièrement agréable à consulter : une orientation bibliographique et un index général complètent utilement l'ouvrage.

6. Une BD humoristique ayant pour cadre la commune



Au fil des pages, le charme de notre ancienne cité médiévale et son patrimoine entièrement restauré sont mis à l'honneur. L'auteur, Gauthier Dosimont, nous invite ainsi à nous engouffrer dans les ruelles étroites de Marche, à découvrir ses places arborées, ses bâtisses de caractère et son piétonnier qui confèrent à la ville un climat paisible et agréable. Le folklore local n'est pas en reste, puisque c'est autour du Marché 1900 que se déroule l'intrigue.

« **Intrigue au marché 1900** » est disponible au prix de 10 euros auprès des points de vente suivants :

MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHE ET NASSOGNE : Place de l'Étang 15 - **L'ODYSSÉE** : Rue du Commerce 22 - **MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE** : Chaussée de l'Ourthe 74 - **LIBRAIRIE CLAIRE LAVAL** : Rue Grande 24, 6900 Aye.

CONTACT : Maison du Tourisme du pays de Marche et Nassogne
Marianne DIELS - Place de l'Étang, 15 - Tél.: +32(0)8434.53.27
infotourisme@marche.be

7. Une antenne du Music Fund à Marche



Fondé en 2005, le Music Fund veut créer une synergie entre la culture et la coopération au développement. Ses activités visent à soutenir des jeunes musiciens et/ou des écoles de musique dans des pays en développement ou des régions en conflit notamment au Moyen Orient et en Afrique.

La fondation a déjà collecté et restauré plus de 1400 instruments de musique dont plus de 900 ont été envoyés aux écoles partenaires dans le Sud. Elle organise aussi des formations pour des restaurateurs d'instruments, des ateliers d'initiation et des stages pour l'accord et la restauration d'instruments de musique.

Chez nous, un centre de réparation de guitares se met en place rue des Carmes. Il deviendra aussi un lieu de formation pour étudiants sélectionnés qui rejoindront des écoles partenaires à l'étranger et notamment dans le Sud. Les meilleurs peuvent même y décrocher une bourse d'étude pour suivre une formation d'une année dans une école de lutherie.

L'école sera officiellement ouverte fin 2013. A partir de septembre, Marche accueillera donc des étudiants de Gaza, Maputo, Kinshasa, Maroc, Haïti, Palestine... Un appel à la population sera lancé pour les loger chez l'habitant pendant leurs 3 mois de stage.

INTÉRESSÉS ? Christian Bertram
Guitars Center : Rue des Carmes 15, 0474/48.16.85
www.musicfund.eu - cb@musicfund.eu



SPORT EN MARCHE 2013

Les journées s'organisent comme suit :

■ VENDREDI 17 MAI 2013

Journée d'initiation pour les écoles primaires de la région et de compétition des écoles secondaires. Plus de 500 élèves profiteront de l'évènement pour s'initier à une activité ou de se confronter à des épreuves. Tandis que les primaires seront pris par les clubs et les fédérations pour des initiations, les secondaires seront pris en charge par l'Adeps pour des joutes entre établissements.

Horaires : de 9 h 00 à 15 h 00.

Lieu : Centre Culturel et Sportif

■ SAMEDI 18 MAI 2013

Ouverture au grand public et rassemblement des sportifs où les uns pourront découvrir et s'initier à des disciplines sportives et les autres montrer leur savoir-faire lors d'une démonstration ou d'un tournoi.

Horaires : de 10 h 00 à 18 h 00.

SPORT EN MARCHE sera également l'occasion de la **remise du mérite et challenge sportif** de la Ville ainsi que mettre en avant des élites sportives. Cette année, Sport en Marche proposera **plus de 25 animations au public** et sera heureux d'accueillir de nouvelles disciplines comme le base-ball, le hockey et le handball.

Ainsi que l'organisation d'une course appelée « **WOMEN RACE** » dont l'objectif est la **lutte contre le cancer des femmes**. Voir le site web : www.womanrace.be

Legrand S.P.R.L.
CARROSSERIE

Daniel Legrand,
Maître Carrossier

Aux Minières 1 - Marloie II
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 32 12 11
Fax 084 32 12 20
daniel@carrosserielegrand.be

Logos: Repanet, STANDOX

0475.545.535
warzee@skynet.be

AGRÉÉ
RÉGION WALLONNE

- Vidange de fosses septiques - puits perdus, citernes à eau et stations d'épurations.
- Hydrocureuse pour égouts.
- Curage et débouchage d'égouts, canalisations et dégraisseurs.
- Contrôle des canalisations par caméra.
- Vidange citernes agricoles.
- Pompage et épandage de lisiers (avec ou sans injecteurs - avec ou sans mélangeurs).

VIDANGE - DEBOUCHAGE
WARZEE
CH. D'ANDENNE, 11 - 5363 HAMOIS - 083.611.568



agenda



La Maison du Tourisme a le plaisir de vous annoncer la sortie de l'édition 2013 de son guide touristique, brochure indispensable pour découvrir ce beau mélange de Famenne et d'Ardenne qu'est le «Pays de Marche & Nassogne». Activités découvertes, musées et attractions, folklore, patrimoine naturel, architectural et historique, produits du terroir et de la ferme, loisirs, culture, promenades et randonnées, détente, hébergements, horeca, toutes les bonnes adresses, plans et cartes, ... sont autant de rubriques que vous pourrez découvrir tout au long des 114 pages de cette nouvelle publication. Le guide est édité en 4 langues : français, néerlandais, anglais et allemand. **Demandez le gratuitement :**

Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T : 084/34.53.27 - F : 084/34.53.28 - infotourisme@marche.be
ou Consulter les brochures on-line ou les télécharger en format pdf est également possible via le site www.tourisme-marche-nassogne.be !

MAISON DU TOURISME du Pays de Marche & Nassogne

Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre évènement :
Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne asbl
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T : +32(0)84/34.53.27 - F : +32(0)84/34.53.28
infotourisme@marche.be - <http://www.tourisme-marche-nassogne.be>

10 > 13/03 MARCHE | Salon Horecatel

De 11h à 19h, Wallonie Expo (WEX). Info : www.horecatel.be.

10/03 MARCHE | Marche ADEPS 5, 10 et 20 km.

Départ de 8h30 à 16h, Institut Notre-Dame. Info : Assocde parents IND.

16/03 MARLOIE | Souper (pâtes) de l'Harmonie Communale de Marche A 20h, Vieille Cense.

16/03 CHARNEUX | Grand feu A 20 h.

16/03 NASSOGNE | Concert de l'Ensemble à Plectres et de l'Harmonie de Florenville A 20 h.

16/03 CHAMPLON-FAMENNE | Grand feu

20 h allumage - 22 h soirée dansante animée par Dance Blue.

16/03 MASBOURG | Grand feu A 20 h.

17/03 HARSIN | Concert (musique soul & groove - RnB) : Dyna B A 17 h, La Gatte d'Or. Info : www.ccnassogne.be.

22/03 MASBOURG | Soirée cabaret : Les Cabarets du Coeur A 20 h, salle des Grands Prés.

23/03/13 NASSOGNE | Grand feu A 20 h.

30/03-01/04 MARCHE | Salon du Cheval Lieu : Wallonie Expo (WEX). Info : <http://wallonie-equestre-event.be>.

30/03 LESTERNY | Grand feu A 20 h.

30/03 WAHA | Chasse aux oeufs

31/03 MARCHE | Randonnée Escap'Anes A 10 h, site du Fond des Vaulx. Info : <http://escapanesfamenneardenne.be>.

01/04 MARCHE | Brocante Pascale Entrée gratuite. De 7 h à 18 h, Place Roi Albert et piétonnier. Info : RSI Marche.

07/04 CHAMPLON-FAMENNE | Marche ADEPS 5, 10, 15 et 20 km. Parcours de 5 km accessible avec poussettes. Départ de 8 h à 18 h, salle les Acacias.

12/04 MARCHE | Marché du terroir et artisanat Marché des produits de bouche du terroir et de l'artisanat agrémenté de diverses animations. Pour un retour aux sources, au vrai, consommons différemment, local, bio et responsable. De 15 h à 21 h, Place Roi Albert et piétonnier. Accès gratuit. Info : ADL Marche.

12-14/04 MARCHE | WE volontariat avec les Compagnons Bâtitseurs et formation en Animateur Chantier International De 14 h à 18 h. Info : www.compagnonsbatisseurs.be.

13/04 MARCHE | Chapitre Solennel de la Confrérie du Matoufê Info : www.facebook.com/confrerie.matoufe.

13/04 AYE | Jogging des Godî's 5 et 11km. Départ à 17 h 30, complexe sportif.

20/04/13 HUMAIN | Jogging des Humains 5 et 10 km. Départ à 17h30, école communale. Info : <http://ecolescommunales.marche.be/humain>.

20-21/04 NASSOGNE | Parcours d'Artistes... à la rencontre des 'créateurs' de chez nous ! Une trentaine d'artistes vous font découvrir leurs passions artistiques. www.ccnassogne.be.

21/04 WAHA | Brocante

24/04 MARCHE | Randonnée cyclotouriste des 4 cols

50, 85, 128 et 152 km. Départ de 7h à 12h, camp militaire Roi Albert. Info : Club cyclotour.

26/04 MARCHE | Marché du terroir et artisanat (voir 12/4)

27/04 HARGIMONT | Jogging d'Hargimont 6 et 12 km. Départ à 17 h 30, école communale.

04/05 MARCHE | Concert de printemps de l'Harmonie Communale : 'D'hier et d'aujourd'hui

A 20 h, MCFA. Entrée gratuite. Info : Harmonie Communale de Marche.

05/05 MARCHE | Portes Ouvertes de la Composante Terre au Camp Roi Albert Entrée gratuite.

Info : www.portesouvertescomposanteterre.be.

10/05 MARCHE | Marché du terroir et artisanat (voir 12/4)

12/05 NASSOGNE | Pèlerinage de Saint-Monon et festival de musique 11h : messe en la collégiale St-Monon suivie de la procession des Remuages vers la chapelle, lieu du martyr de Monon, et retour à la collégiale avec la vénération des reliques. Après la procession, commencera le festival de musique autour de la Collégiale. Diverses échoppes proposeront des produits typiquement celtiques, sans oublier bien sûr la réputée 'gote di Monon'. Possibilité de restauration.

17/05 MARCHE | Concert (musique française) : Serge Lama A 20 h, Wallonie Expo (WEX). Info : www.wex.be.

18/05 MASBOURG | Marche longue distance des Sentiers Ardennais 6, 12, 25, 42, 50 et 75 km. Départ, salle des Grands Prés, de 6 h à 9 h (75 et 50 km), de 6 h à 10 h (42 km) et de 7 h à 14 h (6, 12 et 25 km). Info : www.come.to/masblette.

18/05 FORRIÈRES | Théâtre/Spectacle itinérant : Allons promener les chèvres... la suite Une création collective des habitants de l'entité de Nassogne d'après les anecdotes des 'anciens'. Rendez-vous à 17h, Maison de village. Réservation indispensable ! Info : www.ccnassogne.be.



agenda

18-19/05 ON | Course de caisses à savon - Coupe d'Europe

De 10 h à 18 h. Entrée gratuite. Info : asbl Canaris Team.

18/05 MARLOIE | Souper 'Belge' de l'Harmonie Communale de Marche

A 20 h, Vieille Cense. Info : Harmonie Communale de Marche.

18/05 MARCHE | Jogging des femmes : La belle en Famenne

3, 6 et 9 km. Départs à 18h, Centre Culturel et Sportif. Info : www.womanrace.be.

18/05 MARCHE | Concert : The Voice Belgique Tour 2013

A 20 h, Wallonie Expo (WEX). Info : www.wex.be.

19/05 MARLOIE | Rencontre interprovinciale d'ensembles instrumentaux

A 14h. Info : Harmonie Communale.

19/05 MARCHE | Trail 'la grimace'

17 km, 28 km (départ 11h), 55 km (départ 8h) et 80 km (départ 6h). Lieu : Institut Sainte Julie. Info : www.trailattitudefamennoise.be.

20/05 MARCHE | Foire des Horticulteurs - Marché aux fleurs

De 8 h à 19 h, Place Roi Albert. 12 h : concert apéritif. Entrée gratuite. Info : www.charve.be.

24/05 MARCHE | Marché du terroir et artisanat (voir 12/4)

25/05 WAHA | Jogging

25/05 NASSOGNE | Concours de pêche aux blanc

De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Participation gratuite. Inscription souhaitée (places limitées). Lieu : Etang les Goffes. Info : Les Goffes asbl.

25-26/05 MARCHE | Spectacle de l'école de danse Espace Danse Solange

A 13 h et 18 h. Vente des billets à la Maison du Tourisme de Marche & Nassogne (place de l'Etang). Info : Espace Danse Solange.

26/05 MARLOIE | Concours de couyon

Inscription dès 13 h, premier tour à 14 h 30. Lieu : Vieille Cense. Info : Vieille Cense asbl.

26/05 NASSOGNE | Balade gourmande de Saint-Monon

Balade forestière pédestre et gastronomique rythmée par des escales de dégustation de produits préparés par des artisans locaux. Info : www.baladestmonon.be.

01/06 NASSOGNE | Théâtre/Spectacle itinérant : Allons promener les chèvres... la suite

Une création collective des habitants de l'entité de Nassogne d'après les anecdotes des 'anciens'. Rendez-vous à 17h, Maison de village. Réservation indispensable ! Info : www.ccnassogne.be.

02/06 GRIMBIÉMONT | Marche des fontaines

6, 12 et 25 km. Départ de 7 h à 14 h, salle du village. Info : <http://sites.google.com/site/lesmarcheursdelafamenne/>

07/06 MARCHE | Marché du terroir et artisanat

Marché des produits de bouche du terroir et de l'artisanat agrémenté de diverses animations. Pour un retour aux sources, au vrai, consommons différemment, local, bio et responsable. De 15h à 21h, Place Roi Albert et piétonnier. Accès gratuit. Info : ADL Marche.

08 > 15/06 MARCHE | Fête du Quartier de la Porte Basse

Info : Comité de la Porte Basse.

08/06 VERDENNE | Jogging La Verdennoise, Mémorial François

Course pour enfants à 17 h 30, 6 et 13 km à 18 h. Lieu : Salle Le Refuge. Info : <http://laverdennoisememorialfrancois.skynetblogs.be>.

09/06 MARLOIE | Brocante

De 6 h à 18 h, Vieille Cense. Info : Les D'jins chez nous asbl.

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE

Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche

084/31.46.89 | Fax : 084/31.14.11 | Mail : mcfam@marche.be
www.maisondelaculture.marche.be & www.triangledesbellesmuses.be
Billetterie/Réservations : 084/32.73.86 (mardi > vendredi de 12h à 18h)

MOIS DE LA PETITE ENFANCE En février en Région, en mars à Marche !

Musique de 2 mois à 2 ans & de 3 à 5 ans LE PIANO VOYAGEUR par Benjamin Eppe

Dimanche 17 mars 2013 | 11h, 14h et 16h | Maison de la Culture | Marche
5 chèques culture | Sur place : 7 € | Prévente : -1 € | Article 27 : 1,25 € €



Danse dès 2,5 ans ULTRA par le Zéthétique Théâtre

Dimanche 24 mars 2013 | 11h & 16h | Maison de la Culture | Marche
5 chèques culture | Sur place : 7 € | Prévente : -1 € | Article 27 : 1,25 €

Expo QUAND PAPALOUPE RACONTE... L'univers de Jean Maubille

Du 4 au 22 mars 2013 | Maison de la Culture | Marche | Accès gratuit.
Rencontre avec Jean Maubille le samedi 2 mars 2013 | Une organisation de la Bibliothèque locale de Marche



Tout p'tit Cinéanimés LE GRUFFALO de Jakob Schuh et Max Lang

Mercredi 20 mars 2013 | 16h | Cinépointcom | Marche
Prix : Enf. 3,5 € | Ad. 6 €

Midis-documentaires NAISSANCE, LETTRE FILMÉE À MA FILLE MONA

de Sandrine Dryvers Lundi 25 mars 2013 | 12h15 | Tiroir des Saveurs | Marche. Prix unique : 2 € €

Musique Folk KLEZMAMO concert en région

Samedi 16 mars 2013 | 20h | Maison du Village | Mormont (Érezée). 6 chèques culture | Sur place : 12€10 € | Prévente : -3 € | Article 27 : 1,25 €



Humour C'EST MA TOURNÉE par Vincent Pagé

Jeudi 21 mars 2013 | 20h | Studio des Carmes | Marche. 8 chèques culture | Sur place : 16€12 € | Prévente : -3 € | Article 27 : 1,25 €



Événement CE SOIR J'AI PISCINE ! Sonic Pool 2

Vendredi 22 mars 2013 | 19h30 | Piscine communale | Marche. Gratuit | Une organisation conjointe de la Ville de Marche, de la Rescam et de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne

Théâtre dialectal DESPETCHEZ VOS, ÇA PRESSE ! par le cercle wallon vesquevillois

Mercredi 27 mars 2013 | 14h | Maison de la Culture | Marche
5 chèques culture | Sur place : 7 € | Prévente : -1 € | Article 27 : 1,25 €



Créativité LA FOIRE DU QUOTIDIEN
dans le cadre du thème « EXTRA & Ordinaire »

Une après-midi festive rythmée de surprises : sculptures collectives, danse participative, théâtre de rue, cuisine créative, expositions, ateliers audacieux, jeux interactifs inédits ...

Samedi 20 avril 2013 | de 14 à 18h | Maison de la Culture | Marche
Droit d'entrée : un petit paquet de bonbons !

Musique Folk/Fusion DUO MONTANARO-CAVEZ « ESCALE »

concert en région Samedi 27 avril 2013 | 20h | Salle « Au pré des aulnes » | Journal (Tenneville). 6 chèques culture | Sur place : 12€10 € | Prévente : -3 € | Article 27 : 1,25 €

Musique Reggae/Klezmer/Folk TURDUS PHILOMÉLOS concert en région

Vendredi 3 mai 2013 | 20h | Musée de la Cloche | Tellin
6 chèques culture | Sur place : 12€10 € | Prévente : -3 € | Article 27 : 1,25 €

LE PRINTEMPS MUSICAL DE WAHA

Deux concerts de musique classique dans l'église St-Étienne.

Musique de Chambre CASSIOPÉE

Vendredi 10 mai 2013 | 20h | Eglise St-Etienne | Waha (Marche)
6 chèques culture | Sur place : 12€10€ | Préventes : -3€ | Article 27 : 1,25 €

Musique classique SUR LESSE TRIO
avec Vincent Rouard, Kathy Adam et Didier Laloy

Vendredi 17 mai 2013 | 20h | Eglise St-Etienne | Waha (Marche)
6 chèques culture | Sur place : 12€10 € | Préventes : -3 € | Article 27 : 1,25 €

Organisé en partenariat avec le Conservatoire de Marche/Ciney/Rochefort

Ne tardez pas à réserver vos places !

Retrouvez la programmation complète de la saison 2012-2013 de la Maison de la Culture sur le site www.maisondelaculture.marche.be !

CINÉMARCHE ASBL

Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche

Tel : 084/32.73.72 | cinemarche@marche.be | www.cinemarche.be

Festival « À film ouverts » COULEUR DE PEAU : MIEL de Jung,

Laurent Bolleau Mardi 19 mars 2013 | 20h | Cinépointcom | Marche.
Tarif habituel de la salle

CinéAnimés NICOSTRATOS LE PÉLICAN de Olivier Horlait

Mercredi 20 mars 2013 | 14h30 | Cinépointcom | Marche
Enf. : 3,5 € | Ad. : 6 € | Article 27 : 1,25 €

Mardis de l'Écran VIOLETA de Andrés Wood

Mardi 16 avril 2013 | 20h | Cinépointcom | Marche
Tarif habituel de la salle

Midis-documentaires À L'OEUVRE de Maxime Coton

Lundi 29 avril 2013 | 12h15 | Tiroir des Saveurs | Marche
Prix unique : 2 €

Midis-documentaires D'ARBRES ET DE CHARBON de Bénédicte

Liénard Lundi 27 mai 2013 | 12h15 | Tiroir des Saveurs | Marche
Prix unique : 2 €

Century 21

ANUBIS IMMO



Chez nous,
vous êtes déjà
chez vous !

Pour mieux vous servir
et vous permettre de
concrétiser votre rêve



Nicole Wertz

0476 47 93 25

www.century21anubis.be

Nous mettons un point d'honneur à travailler dans le respect de nos valeurs :

- la transparence qui instaure un climat de partage et de confiance;
- le professionnalisme qui exige d'être à l'écoute de vos besoins et de vous fournir une information complète;
- la connaissance du marché qui nous permet d'être efficaces et proactifs.



Avenue de la Toison d'Or 10

6900 Marche-en-famenne

Tél. 084 444 202

Fax 084 779 802

info@century21anubisimmo.be



Century-21-Anubis-Immo



